# Le langagier

# Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél.: (705) 675-1151, poste 4305 Téléc.: (705) 675-4885 Université Laurentienne Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6 langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

10° année, N° 50, ©décembre 2002

Équipe: - rédaction: Pascal Sabourin

lecture d'épreuves : Ali Reguiguimise en page : Béatrice Dubé-Prévost

#### Dans ce numéro :

Batterie / Budget / Bullying / Canette / Carolers (mot anglais) / Chalet / Chevreu, écureu / Réservoir / Tan, tanin, tanné, tannant / Viticole, vinicole

**+ + +** 

Pensée langagière : «L'histoire des mots est un préalable favorable, peut-être même indispensable, à celle des idées, de la pensée et du sentiment.»

(Alain Rev.

Dictionnaire historique de la langue française)

### + + +

#### **BATTERIE**

Une lectrice qui préparait sans doute ses plats de Noël nous demande pourquoi on dit «une batterie de cuisine» en parlant des ustensiles de cuisson? Quel rapport avec la batterie de l'automobile, la batterie d'un orchestre, la batterie d'une grange de ferme?

En français, le mot batterie a donné lieu à de nombreuses applications, toutes issues de deux sens du verbe battre (dont batterie dérive). D'abord, le sens guerrier de pièces d'artillerie réunies pour battre une position ennemie; puis, l'ensemble des ustensiles de cuisine faits de métal battu. Si nos marmites ne sont plus fabriquées selon ce procédé (à l'exception, peut-être, de certaines régions d'Afrique et d'Asie), il reste que l'expression «batterie de cuisine» perdure, même à l'époque des marmites façonnées au rayon laser et aux ultrasons!

Quant à la **batterie** de l'automobile, il faut rappeler que cette source électrique est constituée de plusieurs cellules accumulatrices de courant (normalement six dans la voiture moderne). Le nom correct de cet appareil est **batterie d'accumulateurs**, c'est-à-dire, un ensemble d'accumulateurs.

Certains lecteurs auront vécu, étant jeunes, l'expérience d'aller «tasser le foin sur la **batterie**» (ou s'y amuser à d'autres jeux champêtres avec les cousins et cousines du rang 2!). La batterie était une pièce à l'intérieur d'une grange où, anciennement, l'on battait le grain. Son plafond bas était fait de grosses poutres capables de supporter le poids du foin qu'on entassait dessus. Enfin, la batterie de l'orchestre réunit les deux sens du verbe battre: battre les tambours, certes, mais aussi la réunion d'un ensemble d'instruments à percussion.

#### **BUDGET**

Comme plusieurs centaines de termes (chêne, aulne, menhir, char, alouette, ambassade, braguette, bouleau, ruche, guenille, souche, luge, brochet, etc.) budget tire son origine de la langue d'Astérix, le gaulois. Le mot a eu plusieurs formes successives en français (bowgette, boget, bougette, etc.) et c'est sous l'ancienne forme bougette que l'anglais l'a emprunté au français, avec le sens de «petit sac, bourse».

Comment le terme vient-il à désigner l'état des revenus et des dépenses d'un organisme, notamment d'un gouvernement? Au XVIIIe siècle, le chancelier de l'Échiquier d'Angleterre devait déposer ses prévisions financières pour l'année suivante. On disait alors de lui : «He is opening his budget» (c'est-à-dire : il ouvre le sac d'argent du Royaume). Par métonymie, le mot s'est dit de l'état financier lui-même. C'est au XVIIIe siècle que le terme budget est revenu en France sous cette forme et avec ce sens. En somme, l'ancien mot français bougette a fait «une virée» en Angleterre et a acquis le «d» anglais. Heureusement, car nous serions encore à prononcer bougette comme on prononce bougie!

# **BULLYING**

Ce terme présente une difficulté particulière, tant en anglais que dans la recherche de ses équivalents français, car ses applications évoluent constamment au gré des changements dans les valeurs morales et les comportements sociaux. La forme la plus répandue de ce comportement, ce sont les bousculades entre un jeune dominateur et sa victime. Le bully s'en prend physiquement à sa victime. Mais il existe des formes plus subtiles du comportement comme le harcèlement verbal, les brimades répétées, l'intimidation physique et verbale, etc. L'anglais possède différents termes pour exprimer ces nuances (victimization, physical aggression, harassment, etc.), mais préfère utiliser bullying pour traduire tous ces types de comportement.

Quels termes avons-nous en français? Plusieurs, justement, et c'est ce qui brouille la piste. Au Québec, on a créé taxage pour décrire une situation où des jeunes prélèvent une «taxe» auprès d'autres jeunes en leur volant des objets personnels près des écoles, dans le métro, dans les autobus (voir Le Grand dictionnaire terminologique de l'OLF). Ce mot passera-t-il à l'usage général? Il est permis d'en douter, car le terme taxage ne décrit pas, en soi, la sorte de comportement, mais plutôt son résultat. Par ailleurs, dans l'esprit d'un utilisateur moyen, taxage évoque plutôt l'activité d'un gouvernement assoiffé de revenus!

Agression est un autre équivalent possible à bullying. C'est un mot fort, cependant, et il faut le réserver pour les cas de violence manifeste (physique et verbale). Au milieu de l'échelle d'intensité, le mot harcèlement correspond à des situations où le personnage dominant attaque (surtout verbalement) et tourmente une victime. Au bas de cette échelle, nous avons intimidation, terme assez répandu dans le milieu scolaire, les médias et les agences. Il faut noter, toutefois, que ce terme n'a pas la force que l'on prête généralement à bullying. Certains suggèrent victimisation pour décrire le geste d'un dominant contre un dominé. Le problème est que, en français, le mot décrit l'attitude d'une personne qui se pose elle-même en victime dans le but de susciter chez autrui un sentiment de pitié ou de culpabilité.

En bout de ligne, il est possible que le français retienne le terme anglais bullying

pour décrire toutes les nuances de ce type de comportement. Qu'en pensez-vous?

#### **CANETTE**

L'histoire de canette (peut aussi s'écrire cannette) est un bon exemple d'un ancien terme qui «reprend du service» à la faveur de l'impulsion d'une autre langue, en l'occurrence l'anglais.

Au XIVe siècle, canette, diminutif de canne, avait effectivement le sens de petit vase, petit récipient. Le terme désignait surtout une petite bouteille (en verre) servant à contenir de la bière. En France, on utilise encore canette dans ce sens pour les récipients de bière et de jus. Au Canada, sous l'influence de l'anglais can, on a appliqué le terme à la boîte métallique dans laquelle on commercialise la bière et les boissons gazeuses.

# CAROLERS (mot anglais)

Une fidèle lectrice demande s'il existe un équivalent français au terme anglais carolers (personnes qui vont de porte en porte en exécutant des chants de Noël).

D'abord, notons que le terme anglais carol est un emprunt à l'ancien français carole. Il s'agissait d'une danse populaire durant laquelle les participants faisaient la ronde en se tenant par la main et en chantant. Malheureusement, l'ancien mot français n'a pas survécu, mais nous pourrions imaginer la suite si le terme s'était maintenu. D'abord, la création du verbe caroler (l'action de chanter en groupe en se divertissant), puis un substantif, caroleur (la personne qui chante en groupe), etc. Est-ce que l'influence du verbe anglais to carol et du substantif caroler est suffisante pour ramener à la surface notre ancien mot français carole? Le Langagier de l'an 2025 relèvera peutêtre ces termes!

#### **CHALET**

Ah! I'hiver! Le ski, la montagne...et le chalet dans les Laurentides!

Si le terme nous lance vers les Laurentides, nous pensons aussi à la Suisse. Et avec raison, puisque le mot **chalet** vient de la région romande de ce pays, du mot cala «abri». Anciennement, il s'agissait de simples abris en montagne utilisés par les paysans et les bergers. Le mot a ensuite désigné une maison de campagne assez bien équipée qui servait aux loisirs et au repos. Au Canada, certains bâtiments autrefois appelés **camps** sont devenus de véritables **chalets** en raison de leur confort (eau courante, électricité, lave-vaisselle, etc.). (Voir notre numéro 49, au mot **camp**.)

#### CHEVREU, ÉCUREU

Dans notre numéro 45 (novembre 2001), nous avons parlé de l'origine du mot

**chevreuil**. Un lecteur nous demande pourquoi on entend souvent le nom de cet animal prononcé *che<u>vreu</u>*. À ce terme, ajoutons **écureuil**, que l'on entend aussi prononcé *écu<u>reu</u>* au Canada. Comment s'expliquent ces prononciations?

La génération de nos parents l'ignorait sans doute, mais elle utilisait des prononciations liées aux anciennes formes de ces deux termes. Chevreuil a d'abord eu la forme chevrol, puis chevreul. C'est en 1680 qu'on a reformé le terme sur le modèle des mots en - euil (deuil, écueil, fauteuil, etc.). Ainsi, Chevreul (prononcé chevreu en raison de l'amuïssement de la consonne finale) s'est écrit et prononcé chevreuil. Cependant, la prononciation de la nouvelle graphie n'est pas passée dans la langue populaire de certaines régions de France. Les premiers arrivants Français ont appliqué le terme qu'ils connaissaient, chevreu, à l'espèce de cervidés rencontrés au Canada : le cerf de Virginie.

Écureu a connu une évolution semblable. Il est intéressant de noter que le petit animal attire l'attention des humains depuis plusieurs millénaires. Les Grecs le nommaient skiouros (de skia, mot d'origine indo-européenne signifiant «ombre», et de oura, «queue») c'est-à-dire un animal qui fait de l'ombre avec sa queue! Quelle belle image, mais que le terme français écureuil ne traduit plus. Comme chevreuil, le mot a eu la forme escureul, prononcé escureu par amuïssement du «l» final.

Si vous entendez ces deux termes prononcés *che<u>vreu</u>* et *écu<u>reu</u>, ne tirez pas sur le locuteur : il s'agit tout simplement d'une prononciation ancienne qui survit encore de nos jours en dépit des efforts des grammairiens, des réformateurs de l'orthographe et des professeurs de français!* 

#### RÉSERVOIR

Certains mots, à force d'usage et de glissements de sens, n'évoquent plus la réalité qui leur a donné naissance. À preuve, **réservoir**. Lorsqu'on prononce ce terme, l'image d'un récipient vient immédiatement à l'esprit (un **réservoir** d'essence, par exemple).

Pourtant, les terminaisons –oir en français expriment d'abord la fonction d'un objet. Ex.: gratter/grattoir, trotter/trottoir, sécher/séchoir. Dérivé du verbe **réserver**, le mot **réservoir** a d'abord exprimé la fonction de cet objet, soit un récipient servant à «**réserver**»des produits solides ou liquides pour un usage ultérieur. Cette idée n'est plus perçue aujourd'hui dans le terme **réservoir**, car ce dernier, par le phénomène de la métonymie, désigne essentiellement l'objet lui-même.

# TAN, TANIN, TANNÉ, TANNANT

Voici une belle brochetée de termes dont l'origine remonte au gaulois. Lorsque vous entendez l'expression «Je suis

tanné!» songez-vous au tannage du cuir, à la fabrication du vin? Non? Pourtant, il le faudrait!

Tan vient du gaulois tann, «chêne», terme qui désignait surtout l'écorce du chêne. On pulvérisait cette écorce pour en faire du tanin, substance acide qui rendait les peaux imputrescibles (qui ne peuvent se putréfier). En viniculture, le tanin est la substance extraite de la tige et des pédoncules de la grappe de raisin qui entre dans la préparation du vin rouge et en forme le caractère.

Le tanin donne une couleur brun clair au cuir. Par extension, on a donc appliqué l'adjectif tanné à la couleur que prend la peau sous l'effet du soleil. Ex.: «Le climat chaud de la Californie lui a tanné la peau». Aujourd'hui, on utilisera un terme moins «grossier», plus rehaussé, comme bronzé, hâlé, bruni. Par allusion à l'effet du tannage sur le cuir, tanné a acquis le sens figuré de «fatigué, ennuyé». Ex.: «Il parle, parle et parle toujours de lui-même et je suis tannée!». Littéralement, «son comportement a sur moi l'effet du tanin».

Au Canada, on utilise l'adjectif tannant depuis le XVIIIe siècle pour décrire une personne fatigante, importune, lassante, et (pour les enfants), indisciplinée, déplaisante. Ex. : «Cette année, j'ai deux ou trois tannants dans ma classe de 4º!»

## VITICOLE, VINICOLE

Voici deux jumeaux, dira-t-on! Pas tout à fait! La source de ces termes nous aidera à en comprendre la différence.

Viticole est formé de deux éléments latins: viti « vigne », et cole « cultiver ». Une région viticole, c'est donc une région où l'on cultive la vigne. Pour sa part, vinicole est constitué de deux éléments latins : vini « vin », et cole « cultiver ». Une région vinicole, c'est donc une région qui cultive la vigne en vue de produire du vin. Pas de différence? Parfois, toute une différence! Lorsque vous préparez votre propre vin, vous achetez des raisins qui peuvent venir d'une région qui se spécialise dans la culture et l'exportation du raisin. C'est une région viticole. Par contre, si vous achetez votre Beaujolais à la régie, vous êtes assuré que ce vin vient d'une région vinicole (qui a produit ce vin).

